



Metz le 05 octobre 2016

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Monsieur le Maire

La Cgt et la FA-FPT de la Ville de Metz vous adressent un préavis de grève couvrant les personnels de la DCSI de la Ville du Metz pour **la journée du 11 octobre 2016.**

Nous exigeons :

- Le retrait du point "Transfert du service commun" à la CAP prévue le 11 octobre
- Le passage en CT VDM et MM d'un point relatif au transfert du personnel comprenant une nouvelle convention, la fiche d'impact telle que précisée dans l'Art. 5211-4-2 du CGCT
- Le maintien du régime indemnitaire et des avantages acquis si l'agent y a intérêt comme prévu à l'Article 111 de la Loi du 23 janvier 1984
- Le report du transfert du personnel DCSI à Metz Métropole
- L'ouverture des négociations pour un traitement égalitaire de l'ensemble des agents qui est susceptible d'être transféré à Metz Métropole.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour la CGT-UFICT/CGT
Valérie PERIOLI

Pour la FA-FPT
Thierry CHARREIRE